

2102 - COJEAN - 17/10/2019 - 23H05

Sujet: [INTERNET] enquête publique projet éolien BERSAC-SUR-RIVALIER

De : Pascal COJEAN <pcojean@wanadoo.fr>

Date : Thu, 17 Oct 2019 23:05:34 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Par ce présent message je m'oppose fortement à ce projet stupide d'éoliennes sur les Monts d'Ambazac.

Une aberration écologique contrairement à ce que l'on entend partout, les projets éoliens en France sont en recul sur tout le territoire SAUF en Limousin, trop avide d'argent facile promis par des marchands de courants d'air mais qui ne vient pas en réalité, beaucoup s'en mordent les doigts aujourd'hui.

D'un point de vue efficacité, toutes les éoliennes "terrestres" ne fonctionnent que pendant 5 à 6 heures maxi par jour, vous pouvez vous renseigner et vérifier par vous-même, ce qui fait que ces moulins à vent ne sont pas fiables pour assurer la fourniture constante d'électricité. Et forcément, comme elles ne fonctionnent que 3h le matin et 3h en soirée seulement, ce ne sont pas les panneaux solaires qui vont alimenter votre ampoule et/ou votre télévision. Il n'y a qu'à voir celles de La Souterraine en Creuse, assez proche des Monts d'Ambazac et de Bersan-sur-Rivalier, elles tournent presque pas tous les jours, juste 5 à 6 heures seulement du temps, et le reste de la journée elles tournent avec l'inversion de courant dans leur moteur pour faire croire à la population qu'elles sont efficaces ... ce qui est faux évidemment.

Vous n'êtes pas sans ignorer non plus que ce sont des sociétés avec très peu de capital qui les construisent PUIS les revendent à des multinationales à l'étranger où tout nous échappe par la suite. Vous n'êtes pas non plus sans ignorer que la loi les protège en les autorisant à verser une provision pour démantèlement de seulement 50 000 euros alors que ce même démantèlement coûte environ 1 fois plus cher ... Qui va payer la facture finale quand il faudra les démonter ? qui va payer les 400 à 800 000 euros nécessaires ? vous à la préfecture ? les habitants ? De plus, regardez attentivement les contrats d'exploitation, ils disent que la durée de vie des éoliennes est de 20 ans alors que les contrats d'exploitation sont signés pour 15 ans seulement, qui va être responsable de ces déchets industriels durant ces 5 années manquantes ? votre préfecture ? les propriétaires des terrains ? ces derniers ne savent même pas comment se passe un démantèlement, ils se figurent que la société qui les installe ne va que raser la terre superficielle alors que le socle avec ses 1000 tonnes de béton et de ferraille imprégné d'huiles industrielles restera en place. Pire, comme ils sont propriétaires de ces terrains ils seront responsables du démantèlement de ces moulins modernes ... mais ils ne le savent pas, ou ne veulent pas savoir, il leur faudra payer au moins 500 000 euros pour démonter et dépolluer les sites concernés, et bien sûr ils ne pourront pas payer une somme pareille.

A titre indicatif, ces éoliennes doivent mesurer 180m de hauteur, parmi les plus grandes sur notre territoire. Un Airbus A380 mesure 79,80m d'envergure, ce qui signifie qu'une seule de ces éoliennes sera plus grande encore que 2 Airbus A380 côte à côte ... impressionnant n'est-ce pas, surtout quand on voit les incidents de plus en plus nombreux qui arrivent sur ces éoliennes industrielles !

Madame, Monsieur, ne tombez pas dans le panneau de la facilité ni n'écoutez naïvement

les quelques personnes qui sont pour ce projet, certaines de ces personnes ont même été payées pour ça. N'accordez pas ce permis ni les suivants, c'est une arnaque d'Etat insupportable et vous en seriez responsable. A titre indicatif, les éoliennes de Peyrelevade en Corrèze sont en cessation de paiement, et leur démantèlement, bien que moins hautes, vont coûter une fortune aux locaux et peut-être même à tout le département. Merci de m'avoir lu.

Pascal Cojean, habitant à quelques kilomètres du site en question et qui fait (et peut-être bientôt qui faisait) ses courses à Ambazac.